



Négociation avec la police ?

Par **bazil**, le **09/06/2010** à **16:28**

Bonjour,
Je souhaite savoir s'il est possible de négocier avec la police.
Je m'explique :
L'un de mes voisins a été victime de menace avec arme de gros calibre par un autre voisin (ayant déjà fait d'autres dégâts avec son arme dans la résidence)
Or il refuse de témoigner car c'était suite à vente de cocaïne (en fait il a mis en contact 1 personne avec ce voisin qui vend occasionnellement de la drogue)
Je pense que la police préférera privilégier l'arrestation du détenteur de l'arme. Mais je souhaite m'assurer que l'on peut négocier pour qu'elle "ferme les yeux" sur ce petit trafic.
Merci pour vos commentaires !!
(je suis consciente du caractère choquant de cette situation, mais je tiens vraiment à l'aider...)

Par **frog**, le **09/06/2010** à **16:40**

[citation]Je pense que la police préférera privilégier l'arrestation du détenteur de l'arme. Mais je souhaite m'assurer que l'on peut négocier pour qu'elle "ferme les yeux" sur ce petit trafic.[/citation]
C'est bien le détenteur du fusil qui se livre aussi au trafic illicite de stupéfiants ? Pourquoi vouloir que la police ferme les yeux sur ce délit ?

Par **bazil**, le **09/06/2010** à **17:01**

C'est pour protéger mon voisin (le gentil, celui qui s'est fait braquer) car je ne sais pas dans quelle mesure il peut être embêté pour avoir facilité ce trafic.... (pi, ce n'est "que" 3 grammes)
Pensez-vous que l'on puisse négocier qu'ils ferment les yeux en échange du témoignage de mon ami ?
Merci.